

pieds d'argile cherchant, à travers des considérations contradictoires, à faire triompher un « intérêt national » s'inscrivant en travers des préoccupations de celui qui, peu ou prou, constitue le modèle de référence.

Il était trop commode de laisser à des fins diverses, sinon contradictoires, se répandre une image de l'inanité diplomatique de l'Afrique. C'était de tout repos et permettait de classer sans nuance le bien et le mal. Il est réconfortant de voir que, même faible, l'Afrique n'est pas inéluctablement vouée au rôle de valet des uns ou de simple suppôt des autres.

François Constantin

II

De Kaboul à Mogadiscio

LES coureurs kényans ne sont pas allés à Moscou, James Maina, Mike Boit, les deux Rono, Kip et Henry, Rose Tata, la dernière révélation du demi-fond africain, se sont vu priver des médailles que, d'avance, les sportifs leur accordaient... Au moment même où certains d'entre eux assuraient leur qualification olympique en dépassant aisément les temps imposés, le président kényan, M. Daniel arap Moi, prononçait un discours très ferme, stigmatisant l'intervention soviétique en Afghanistan et demandant au Comité olympique kényan de refuser l'invitation à participer aux Jeux de Moscou.

Dans les heures, puis les jours qui suivent, les différents comités et associations sportifs kényans prennent officiellement position en faveur de la décision présidentielle ; en privé, certains expriment leur déception, mais elle reste discrète. L'ambassadeur américain alors en poste, M. Wilbert LeMelle, entre deux phrases prudentes louant l'indépendance du Kenya, déclare : « *J'ai été enchanté d'apprendre que le président Moi partage le point de vue de mon gouvernement* » (*Daily Nation*, 4 février 1980). Sur ces entrefaites, M. Muhammad Ali, ex-champion de boxe dissident, devenu le temps d'une tournée ambassadeur itinérant, arrive à Nairobi, encore troublé par l'accueil mitigé qu'il a reçu à Dar es Salaam ; il prononce quelques phrases hésitantes provoquant l'inquiétude des officiels américains : « *On ne m'avait pas dit, en Amérique, que l'URSS soutient les luttes de libération des Noirs (...)* Peut-être suis-je manipulé pour faire quelque chose qui n'est pas bien (...) » (*Standard*, 5 février 1980). Il est néanmoins chaleureusement reçu par les autorités kényanes, et le président arap Moi, au contraire de M. Julius Nyerere, lui accorde une audience.

Ces diverses péripéties, la précipitation et le ton avec lesquels a été annoncée la décision kényane, la phrase un peu maladroite

de l'ambassadeur américain, tout semble inciter à voir dans la volonté de boycotter les Jeux, non seulement le gage d'une fidélité à l'Occident, mais encore un alignement pur et simple sur les positions américaines. En réalité, les choses ne sont sans doute pas aussi claires, aussi tranchées. Les motivations kényanes, dans cette affaire, restent, comme très souvent, dominées par des considérations régionales ; la peur de l'encerclement par des forces hostiles, la crainte de coups portés à l'intégrité et à la sécurité du territoire national. Dans l'imaginaire politique kényan, la route n'est pas si longue, qui conduit de Kaboul à la Corne de l'Afrique...

Le voisinage « élargi »

Les Kényans ont en effet été poussés par l'histoire récente à associer voisinage « inquiétant » et politique socialiste ou relations privilégiées avec l'Union soviétique. De ce point de vue, les rapports somalo-kényans ont joué un rôle déterminant. Lorsque le Kenya accède à l'indépendance, la Somalie n'est pas socialiste, mais son gouvernement se réclame d'un pan-somalisme qui prétend à rassembler les populations de même culture éparpillées entre différents États de l'Afrique nord-orientale. Le Kenya est directement concerné par ces visées expansionnistes et, dans sa province du Nord-Est, doit faire face à une guérilla soutenue par Mogadiscio. Un accord entre les deux gouvernements met théoriquement fin à ce conflit larvé et, lorsque les militaires s'emparent du pouvoir en Somalie, ils prennent bien soin de réaffirmer leur renoncement aux districts « somali » du Kenya. Il n'empêche, la Somalie demeure perçue comme un envahisseur potentiel et, par la suite, la guerre de l'Ogaden renforce sensiblement cette idée. Or, la Somalie de Siad Barre se veut socialiste ; or, elle entretient des liens suffisamment étroits avec l'URSS pour que l'on s'inquiète de l'implantation d'une base soviétique à Berbera. Lorsque la Somalie rompt avec l'URSS, elle n'en acquiert pas pour autant les faveurs kényanes ; l'association danger/socialisme/URSS qu'elle a contribué à édifier dans les esprits kényans subsiste.

Cette association trouve bientôt d'autres champs d'application : l'Ouganda de Milton Obote qui fait « mouvement vers la gauche » et rue dans les brancards de la fragile Communauté est-africaine ; puis l'Ouganda d'Idi Amin Dada, certes pas socialiste, mais imprévisible, allant jusqu'à réclamer une bonne partie de l'Ouest kényan et, lui aussi, armé par l'URSS ; la Tanzanie d'après Arusha, qui ne représente aucune menace autre qu'idéologique, mais qui, elle aussi, souhaite orienter différemment la Communauté est-africaine (en y réduisant l'importance économique du Kenya), qui critique les orientations politiques de Nairobi, qui commerce avec la Chine... À ceux-là, il faut ajouter, cas plus complexes, le Soudan et l'Éthiopie. Le Soudan est craint

quand les communistes participent au gouvernement ; une fois ceux-ci éliminés, il fait figure d'allié lointain. L'Ethiopie est, elle, l'amie traditionnelle puisque ennemie de la Somalie ; le Kenya lui est lié par un traité d'assistance mutuelle, signé au temps du Négus mais renouvelé sous les militaires. De fait, l'installation à Addis Abeba d'un gouvernement se réclamant du marxisme-léninisme, activement soutenu par Cuba et l'Union soviétique, n'a pas entraîné une rupture de l'alliance, dans la mesure où l'objet de celle-ci (explicitement réaffirmé, tout récemment encore, en mars, puis en décembre 1980) restait inchangé : faire face à la Somalie.

Le Kenya se trouve ainsi dans une position délicate. Il craint toujours la Somalie, et les troubles récemment survenus dans la province du Nord-Est (des vols de bestiaux dégénéralant en affrontements violents au printemps, puis des assassinats de fonctionnaires, des raids sur les commerces, auxquels ont répondu, en novembre 1980, l'instauration d'un couvre-feu et une active politique de répression qui est loin de faire l'unanimité au Kenya) ne sont pas pour calmer les esprits. L'avenir des relations du Kenya avec ses partenaires de l'ex-Communauté demeure, en outre, incertain. Une réconciliation avec la Tanzanie et l'Ouganda semblait s'amorcer. Fin 1979, MM. Daniel arap Moi, Julius Nyerere et Godfrey Binaisa se sont rencontrés à Arusha ; ils devaient se retrouver en février 1980 à Mombasa, en compagnie cette fois du Président soudanais (*Daily Nation*, 6 février 1980). Pourtant, la réunion n'a pas eu lieu et la visite effectuée par M. Godfrey Binaisa à Nairobi, en mars 1980, semble avoir eu pour objet principal de chercher un contrepoids kényan à l'influence tanzanienne en Ouganda. La mise à l'écart de M. Binaisa par une commission militaire, le retour sur le devant de la scène politique de M. Milton Obote ont été interprétés au Kenya comme les conséquences d'une intervention tanzanienne, dont le but serait de recréer l'ancien axe Nyerere/Obote contre le Kenya, l'ancienne amitié « socialiste » contre le pays de la libre entreprise et de l'ouverture aux capitaux étrangers... Depuis, le Kenya a fini par accepter la victoire électorale de l'UPC et le rétablissement de M. Obote. Mais les relations entre les trois pays, malgré une détente solennellement affirmée à Kampala par leurs chefs d'État (auxquels s'était joint M. Kaunda), demeurent liées à une stabilisation de la situation ougandaise et, surtout, à l'apurement du contentieux financier créé entre Dar es Salaam et Nairobi par la répartition des biens de l'ancienne Communauté. Or, sur ce point, malgré la reprise des négociations, aucun accord ne semble se dessiner.

Ainsi, la pénétration soviétique en Afghanistan pouvait, dans son principe et dans sa démarche, être comprise comme une menace pesant sur l'intégrité territoriale du Kenya. Depuis l'aube du mouvement nationaliste dans les années vingt, la terre est au centre des préoccupations politiques kényanes : la colonisation,

c'était la terre spoliée ; l'indépendance, c'était la terre retrouvée ; le populisme toujours renouvelé dans les luttes de factions, c'est, entre autres, de la terre pour chacun. Avec l'État créé en 1963, cette passion de la terre s'est adaptée et élargie pour recouvrir la notion de territoire : territoire national enfin octroyé et immédiatement revendiqué, nouveau danger pour la terre patrie. Nul étonnement alors que le discours prononcé le 2 février 1980 par M. Daniel arap Moi soit construit autour de cette idée d'intégrité territoriale, sur laquelle vient se greffer le sentiment de dignité (mais aussi de faiblesse) des petits États. Implicitement, et au-delà des déclarations de principe, le raisonnement pouvait être le suivant : si l'URSS intervient impunément en Afghanistan, elle pourrait intervenir encore plus qu'elle ne le fait en Afrique nord-orientale et relancer — jusqu'où et comment ? — son projet de fédération dans la péninsule Arabique et dans la Corne...

Illusion, crainte probablement non fondée, qui rejoint toutefois un autre pan de l'histoire du Kenya indépendant. Au culte du territoire, défensivement affiché vers l'extérieur, répond à l'intérieur la volonté d'unité nationale, tant et tant de fois proférée. Or, cette unité nationale, au sens de soutien alloué aux dirigeants dans des cadres souples mais aux frontières assez précisément définies, fut mise en cause très gravement lorsque Odinga Odinga et la *Kenya People's Union* combattirent, entre 1966 et 1969, le pouvoir de Jomo Kenyatta et de la *Kenya African National Union*. Unité nationale doublement sapée puisque la KPU, parti d'opposition, était enracinée principalement dans l'ouest du pays ; unité nationale et intégrité territoriale intimement mêlées puisque, réalité ou mythe (cette hypothèse, de loin la plus vraisemblable, était énergiquement confortée par l'ambassadeur américain d'alors), certains voulaient voir dans la KPU le bras de Moscou. Depuis ce temps, la KPU et ses dirigeants sont, pour les gouvernants kényans, le symbole de « l'anti-kényanisme », de « l'anti-kanuisme ». L'avènement de M. Daniel arap Moi semblait avoir permis, sinon une véritable réconciliation, du moins un arrangement acceptable pour tous. Les anciens dirigeants de la KPU furent, une fois de plus, interdits d'élection en 1979 ; mais, par amis interposés, ils y firent la preuve d'une influence conservée dans l'Ouest ; présentant son nouveau gouvernement, le président arap Moi annonça la nomination de M. Odinga Odinga à la tête du Comité national du coton, poste important et respectable, bien qu'assez peu politique. Il n'en reste pas moins qu'au Kenya, toute tentative de fissuration du système politique est immanquablement présentée comme une volonté de briser l'État et la Nation, donc comme un risque pour le pays en tant que territoire, cependant que toute dissidence grave, surtout si elle paraît émaner d'une région, est suspectée de faveurs et d'appuis d'un étranger dont elle ne peut que faire le jeu.

Il n'est donc pas vraiment étonnant que, malgré la volonté d'apaisement dont ont bénéficié les chefs historiques de la KPU,

le discours dirigeant au Kenya conserve aujourd'hui encore une tonalité antimarxiste empreinte de l'ardeur née dans les affrontements des « modérés » et des « radicaux », puis de la KANU et de la KPU, qui ont marqué le milieu des années soixante. A cet égard, l'allocution prononcée le 2 décembre 1979 par le vice-président et ministre des finances, M. Mwai Kibaki, est exemplaire. Le communisme n'a pas sa place au Kenya, affirmait-il, et ceux qui souhaitent sa réalisation feraient mieux d'émigrer vers les pays où il est déjà mis en pratique. La *Weekly Review* tenta ensuite d'expliquer ces phrases sibyllines : « *L'avertissement lancé le week-end dernier par M. Kibaki à propos du communisme semble indiquer chez les dirigeants kényans des sentiments d'hostilité croissante, à la fois envers la dissension de gauche à l'intérieur et les soulèvements de gauche inspirés de l'extérieur (externally induced)* » (*Weekly Review*, 7 décembre 1979). Quels qu'en aient été les véritables destinataires, cette mise en garde, survenant quelques semaines avant l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, mais aussi peu de temps avant l'éclatement d'une agitation universitaire mise au compte de la gauche intellectuelle (et supposée marxisante), ne saurait être sans liens avec la position adoptée par le gouvernement kényan quant aux Jeux Olympiques.

Un non-alignement « balancé »

Cette position s'intègre d'ailleurs fort bien dans la conception qu'ont les dirigeants kényans du non-alignement. Pays africain modéré, ayant pratiquement abandonné toute référence au socialisme, même « spécifique », depuis 1966, le Kenya ne s'est jamais reconnu dans la conception d'un neutralisme « positif » qui inclinerait vers les forces progressistes mondiales. Ayant construit sa croissance sur l'apport de capitaux étrangers et en souffrant aujourd'hui les inévitables distorsions, il a conservé un attachement certain aux pays du bloc occidental, même lorsqu'il restait discret sur la scène mondiale (et c'était fréquent à la fin de l'ère Kenyatta), même s'il se voulait inébranlable dans son opposition à l'apartheid. En fait, le non-alignement apparaissait comme une manière d'équilibre diplomatique, ne masquant pas les réalités économiques, mais les contrebalançant par l'affirmation répétée de principes politiques.

On en a eu encore quelques exemples dans la dernière période. L'attitude du Kenya sur les questions d'Afrique australe illustre bien cette modération balancée. Il soutient la convocation et le déroulement des négociations londoniennes sur l'avenir du Zimbabwe ; il accepte de participer à la force du Commonwealth destinée à y faire respecter le cessez-le-feu ; il persiste à ne pas voir dans le Front patriotique le représentant unique de la population africaine du pays. Mais son ministre des Affaires étrangè-

res réaffirme devant le Conseil des ministres de l'OUA son soutien aux luttes de libération en Afrique australe, et son président condamne énergiquement l'incursion sud-africaine au Zimbabwe : « *Je ne vois pas, dit M. Daniel arap Moi, comment je pourrais autoriser les troupes kényanes à partager le sol rhodésien avec des troupes sud-africaines* » (*Weekly Review*, 18 janvier 1980).

Les rebondissements de la tension internationale survenus en 1980 ont placé le Kenya dans une situation passablement délicate. Sans beaucoup de ménagement, les Américains ont annoncé leur désir de consolider leurs positions dans l'océan Indien, et, outre Berbera, on a immédiatement pensé au port kényan de Mombasa. Une mission américaine explorant les possibilités d'installations ou de facilités militaires dans la région est passée au Kenya en décembre 1979, et la rumeur née dans son sillage donnait à croire qu'accord avait été conclu : « *A la longue, écrit la Weekly Review, il semble que le Kenya a offert des bases militaires aux États-Unis d'Amérique* » (*Weekly Review*, 11 janvier 1980). Il fallut attendre le 1^{er} février pour que M. Robert Ouko, le ministre kényan des Affaires étrangères, démente. Répondant à une question de l'ambassadeur néerlandais à Nairobi, il précisait que « *le Kenya n'a offert aucune base militaire à aucun pays* » et qu'« *il y avait en ce moment un navire de la flotte militaire soviétique utilisant à Mombasa les services que le Kenya rend à tous les navires des flottes de pays amis* » (*Daily Nation*, 1^{er} février 1980). Démenti nuancé, sinon confirmé le 13 février, par le Président lui-même au cours de sa visite en République fédérale d'Allemagne : « *Il n'est pas vrai que nous ayons offert une base militaire aux États-Unis. Ce que nous avons fait, et que nous continuerons à faire, c'est d'offrir à cette Nation des facilités militaires* » (*Daily Nation*, 14 février 1980). Du côté américain, une position semblable est exposée en un mémorandum sur la situation militaire dans la Corne de l'Afrique, dû au sous-secrétaire adjoint à la Défense : « *M. Kramer a redit que les États-Unis n'avaient aucune intention de demander une base au Kenya et que le Kenya n'avait pas eu à accéder à une telle demande. Il a expliqué ce que les États-Unis avaient demandé et ce que le Kenya avait accepté : la possibilité d'utiliser davantage les facilités aériennes et portuaires kényanes que les États-Unis pourraient proposer d'améliorer* » (*Standard*, 7 mars 1980). La notion de « *facilités à améliorer* » prend sans doute ici toute sa dimension...

A ce qui peut paraître comme un refus d'être trop brutalement mis devant le fait accompli, et aussi comme un souci de tenir compte des répercussions possibles des implantations américaines sur ses relations avec l'Éthiopie, le Kenya avait répondu, dans l'autre sens, par anticipation, en condamnant sans équivoque la séquestration de diplomates américains par les étudiants islamiques de Téhéran, condamnation accompagnée de l'organisation d'une journée nationale de prières pour les otages.

Un pas vers les Occidentaux ; un pas vers les Africains ; un pas vers les non-alignés ; le sur-place face aux communistes : telle est peut-être, schématiquement résumée, la démarche kényane sur la scène internationale. Les Jeux Olympiques l'ont placée sous une lumière crue (parce qu'il s'agit d'un événement auquel on prête plus d'attention que ceux auxquels est d'ordinaire mêlé le Kenya), mais l'ont probablement rendue plus claudicante qu'elle n'est en réalité, plus inattendue qu'elle n'aurait dû être. Car, en fait, y a-t-il eu de grands changements dans la politique extérieure du Kenya depuis la mort de Jomo Kenyatta ?

Du proche et du lointain dans les relations internationales

Le gouvernement formé par M. Daniel arap Moi, à l'issue des élections générales de 1979, est marqué à la fois par la suppression du Ministère de la défense — placé directement sous l'autorité présidentielle — et par le changement de titulaire du Ministère des affaires étrangères, Robert Ouko remplaçant Munyua Waiyaki. L'intérêt accordé par le Président aux problèmes de sécurité prend un relief particulier dans une période où le Kenya, relativement sous-équipé jusqu'alors, négocie plusieurs contrats d'armement. Il y eut, en 1976, la commande de chasseurs américains F5E, puis, au début de 1979, l'achat de 15 hélicoptères porte-missile, américains encore, et, en novembre de la même année, l'acquisition de 80 chars britanniques Vickers Mark III et de missiles sol-air Rapier. Ces divers indices témoignent sans nul doute d'une inquiétude croissante quant à l'évolution de la situation régionale et aux dangers qui pèseraient sur le territoire kényan. Ils indiquent une volonté de puissance militaire dont le pays semblait auparavant dénuée.

Le remplacement de Munyua Waiyaki par Robert Ouko entraîne, d'une autre façon, un changement de style dans la conduite de la diplomatie kényane. Aux interventions brillantes et parfois enflammées du premier succèdent le calme et la pondération du second. Munyua Waiyaki était réputé pour son acharnement à condamner l'apartheid et la domination raciste en Afrique australe ; Robert Ouko semble vouloir maintenir, même s'il y met moins de virulence, cette orientation. A vrai dire, le changement d'homme n'est pas à lui seul significatif. Il ne revêt une importance que dans la mesure où, par ailleurs, se confirme la volonté de présence, sur les terrains intérieurs et extérieurs, affichée par M. Daniel arap Moi dès son accession à l'intérim. Le Président voyage, il parle, il intervient ; de ce fait, le ministre des Affaires étrangères apparaît plus souvent dans sa suite, et ses prises de position propres en sont d'autant limitées.

Par ailleurs, la politique extérieure du Kenya est dominée, depuis la mort de Jomo Kenyatta, par des préoccupations économiques. Les perspectives pour la décennie 1980 n'apparaissent guère favorables : l'augmentation des prix du pétrole, l'instabilité

des cours internationaux des produits agricoles qu'exporte le Kenya, la peine à mettre en place un contrôle raisonné des importations entraînent des problèmes de balance des paiements, auxquels s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement interne pour des biens alimentaires de première nécessité. L'économie du Kenya reposant largement sur ses échanges internationaux et sur les investissements étrangers, les solutions à la crise qui se profile semblent, pour les dirigeants kényans, devoir être envisagées dans la marge de manœuvre que laissent ceux-ci (c'est d'ailleurs ce que suggère le FMI en proposant un arsenal classique de mesures drastiques), et non dans celles qu'ouvrirait éventuellement un remodelage des structures économiques. De ce fait, le Kenya doit, non plus accepter l'aide, mais la réclamer ; arrivant à Bonn le 11 février 1980, M. Daniel arap Moi déclarait : « *Aucun pays dans le monde ne peut consolider son indépendance (...) aucun pays ne peut maintenir son indépendance économique sans une assistance extérieure* » (*Daily Nation*, 12 février 1980). Et l'essentiel de son séjour en République fédérale fut consacré à tenter d'obtenir du gouvernement allemand l'annulation des dettes précédemment contractées par le Kenya et l'augmentation des aides promises. Dans le même esprit, la visite officielle du président kényan aux États-Unis s'est conclue par le doublement de l'aide civile américaine et, notamment, la fourniture de 105 000 tonnes de blé, de maïs et de riz, destinées à pallier les pénuries de céréales que connaît en ce moment le Kenya. Aide alimentaire massivement complétée par des achats de maïs à l'Afrique du Sud, brèche tue, à défaut d'être réellement démentie, dans le mur jusqu'alors solide qu'érigéait le Kenya face à l'apartheid.

Il apparaît donc que les dirigeants kényans espèrent sortir de la crise qui gronde en obtenant davantage de l'extérieur. Or, cet extérieur n'est et ne peut être, dans leur esprit, que très majoritairement occidental, avec un appendice chinois greffé dans l'enthousiasme, lors de la visite que fit en République populaire le président arap Moi, à l'automne 1980, et dont l'avenir seul pourra dire s'il est susceptible de croître. Cette situation de dépendance acceptée, voire délibérément recherchée, ne peut pas ne pas avoir de conséquences politiques. Elle permet, en tout cas, de renforcer ce « *penchant pour l'Occident* » dont parlait, il y a quelques années, le député contestataire George Anyona. Elle risque d'accentuer — le boycott des Jeux Olympiques en est une illustration — l'isolement politique du Kenya dans la région et en Afrique. D'autant plus que M. Daniel arap Moi ne conçoit pas que l'OUA doive, sur un tel sujet, parler d'une seule voix : « *La position que nous avons adoptée, nous l'avons adoptée du point de vue des intérêts kényans en tant que Nation. Nous attendons des autres Nations qu'elles prennent position en fonction de leurs propres intérêts. La plupart des Nations africaines ont voté aux Nations Unies pour condamner l'intervention soviétique en Afghanistan, mais quelques Nations africaines ne l'ont*

pas fait. Cela ne veut pas dire que l'OUA est divisée. Cela veut simplement dire que chaque Nation apprécie les questions internationales à sa manière et parvient à ses propres conclusions » (Weekly Review, 7 février 1980.)

Le droit au libre choix revendiqué par le Kenya débouche, au plan régional, sur une situation qui peut paraître paradoxale aux yeux de ceux dont la vision de l'Afrique se résume à un échiquier où Soviétiques et Américains manipuleraient seuls les pions. La réception chaleureuse et brillante réservée à M. Mengistu Haile Mariam par le gouvernement de Nairobi — contrepartie de celle qu'avait reçue M. Daniel arap Moi à Addis Abeba — le ton des discours prononcés par les dirigeants kényans et éthiopiens, la place accordée par la presse de Nairobi à ces déclarations, montrent la souplesse avec laquelle jouent les articulations entre rivalités régionales et antagonismes des blocs. Théoriquement opposés par leur système politique et économique, par leur idéologie officielle, par leurs alliances extérieures, le Kenya et l'Éthiopie tiennent à afficher une solidarité inébranlable qui n'a d'autre fondement que la peur du voisin somalien. Somalie et Kenya partagent l'aide américaine, tous deux ont accepté d'offrir aux États-Unis des « facilités » et, malgré cela, malgré le renversement des alliances somaliennes, l'hostilité demeure, enracinée dans un passé récent dont ne ressortent que les querelles territoriales. La leçon de cette situation, c'est qu'il faut sans doute, ou refuser l'idée de manipulation, ou la renverser : si les puissances n'hésitent pas à intervenir par factions ou par États interposés, cette intervention n'est possible que dans la mesure où elle est acceptée, soit même — et ce pourrait bien être, en fin de compte, le cas le plus fréquent — recherchée. Si, dans la rivalité des blocs, les grandes puissances tentent de jouer des antagonismes entre petits États, ces derniers savent tout aussi bien utiliser l'opposition des « Grands » dans les conflits qui les mettent aux prises avec leurs voisins ou concurrents. Les permutations auxquelles est sujet le triangle Éthiopie-Kenya-Somalie, et dont on pourrait trouver des équivalents au Moyen-Orient, témoignent sur près de vingt ans de la permanence et de la présence des hostilités locales sur les changeantes amitiés extérieures : l'Éthiopie successivement liée aux États-Unis puis à l'URSS, le Kenya glissant depuis 1966 sur une pente de plus en plus occidentale, restent, en dépit de tous les changements internes et externes, alliés dans leur commune haine de la Somalie, tour à tour placée dans l'orbite occidentale, dans la mouvance soviétique et dans le sillage américain. Plus encore, du point de vue kényan, l'aide et la présence des États-Unis en Somalie suscitent des réserves qui pèsent vraisemblablement plus dans les négociations américano-kényanes que les craintes soulevées par la présence soviéto-cubaine en Éthiopie...

Retour sur la scène internationale ; souci immuable de l'intégrité territoriale ; indépendance à l'égard de l'OUA ; relations

commerciales avec l'Afrique du Sud ; ouverture vers la Chine populaire ; relance de la quête à l'aide occidentale : telles paraissent être les caractéristiques d'une politique étrangère qui, pour n'être pas radicalement nouvelle, n'est plus absolument identique à ce qu'elle fut naguère.

Le discours officiel lui, se veut imperturbable, et M. Daniel arap Moi continue d'affirmer : « *Nous ne sommes ni pro-américains, ni pro-quoi que ce soit. Nous sommes simplement pro-kényans. Ceux-là mêmes qui nous accusent d'être anti-russes devraient se rappeler notre position sur la guerre de l'Ogaden. Nous n'avons attendu personne pour nous montrer le chemin avant de dénoncer l'agresseur dans cette guerre. Et nous avons soutenu le droit du peuple éthiopien de faire appel à une aide extérieure, y compris au personnel soviétique et cubain, pour repousser l'agresseur. Notre position sur les questions d'intégrité territoriale a toujours été claire et immuable. Nous sommes prêts à condamner quiconque est un agresseur, car si nous étions indifférents à l'agression ailleurs dans le monde, nous pourrions bien fournir des encouragements à ceux qui pourraient convoiter notre territoire* » (Weeky Review, 8 février 1980.)

Gene Dauch

Déclaration de Daniel arap Moi, président du Kenya

La politique extérieure du Kenya a été basée sur deux principes absolument inébranlables. Ce sont le non-alignement et l'intégrité territoriale de toutes les Nations. Nous avons établi des liens de solidarité solides avec d'autres petites Nations qui, comme nous, pensent que le monde est plus sûr pour l'ensemble de l'humanité quand les grandes puissances n'essayent pas d'impliquer de petites Nations dans leurs querelles. Nous avons toujours condamné toute Nation, grande ou petite, qui avait violé l'intégrité territoriale d'une autre Nation.

Récemment, l'Union soviétique a envoyé ses troupes en Afghanistan en violation de l'intégrité territoriale de ce pays. Le Kenya s'est joint à la grande majorité des Nations du monde pour condamner l'intervention soviétique et pour rejeter totale-

ment les raisons avancées par le gouvernement soviétique pour justifier son invasion de l'Afghanistan.

Nous avons soutenu la résolution des Nations Unies adoptée à l'Assemblée générale, qui appelait au retrait total et inconditionnel des troupes soviétiques d'Afghanistan. A notre consternation, non seulement l'Union soviétique a rejeté cet appel, mais elle paraît avoir l'intention de maintenir ses troupes en Afghanistan pour une période indéfinie.

Pendant ce temps, l'Union soviétique poursuit ses préparatifs pour accueillir cette année les Jeux Olympiques à Moscou, sans le moindre souci de l'opinion mondiale quant à son invasion de l'Afghanistan. A mon sens, ceci est une marque de mépris inacceptable à l'égard des petites Nations du monde. Ces Nations représentent plus des deux tiers des Nations invitées cette année à participer aux Jeux Olympiques, et c'est ma ferme opinion qu'il serait extrêmement malséant, pour toute Nation non alignée, d'assister aux Jeux de Moscou pendant que les troupes soviétiques sont en Afghanistan.

En contradiction avec le principe fondamental de l'intégrité territoriale, cela ferait une farce de l'engagement de solidarité que les petits pays ont pris entre eux, et cela subvertirait l'esprit de fraternité internationale que le mouvement olympique est supposé encourager.

Pour ces raisons, j'ai donc demandé au Comité olympique kényan de faire pression pour que les Jeux Olympiques de cette année n'aient pas lieu en Union soviétique. Faute de quoi les athlètes kényans ne pourront honorer l'invitation à participer aux Jeux de Moscou. Qu'il n'y ait pas de méprise quant aux raisons qui nous poussent à agir ainsi. Nous ne sommes pas contre l'Union soviétique en tant que Nation, et nous ne cherchons pas à affaiblir le mouvement olympique. Mais nous ne croyons pas que les intérêts de notre pays, ni ceux de la paix du monde, seraient servis si nous ignorions ce qui est évidemment une menace contre la sécurité des petites Nations et, en définitive, contre la paix du monde.

Nous sommes en faveur de la dignité humaine et de l'autodétermination de toutes les Nations du monde. C'est précisément pour cela que nous nous sommes joints au boycott africain des Jeux Olympiques de 1976 au Canada, et c'est une position que, je crois, chaque Nation qui se respecte doit adopter face au défi soviétique lancé au principe de l'intégrité territoriale de toutes les Nations.

A nos athlètes, à nos sportifs, je dis : vous êtes d'abord et avant tout des êtres humains et des Kényans. En outre, les athlètes et les sportifs ne vivent pas isolés dans une tour d'ivoire. Tout en s'efforçant de maintenir le noble principe de la fraternité internationale dans le sport, les sportifs doivent défendre encore plus fermement les principes de paix et de justice entre les Nations, principes plus nobles encore puisqu'il ne saurait, sans ceux-ci, y avoir de fraternité sportive digne de ce nom. J'attends

de nos sportifs qu'ils gardent en toutes circonstances ceci présent à l'esprit.

(Traduit de l'anglais d'après le texte publié dans la *Weekly Review* du 8 février 1980.)

III

Somalie-golfe Persique : scénario américain

LE 22 août 1980, les gouvernements américain et somalien procédaient à un échange de notes, incluant notamment un accord concédant aux forces américaines des « facilités » navales et aériennes à Berbera et à Mogadiscio. Deux accords similaires avaient précédemment été signés avec le Kenya et le sultanat d'Oman.

En raison de l'appui diplomatique, économique et militaire apporté par les États-Unis à l'Éthiopie du Négus, les relations entre les États-Unis et la Somalie n'ont historiquement jamais été particulièrement étroites. À l'inverse, les relations somalo-soviétiques furent cordiales, dès l'indépendance de la Somalie. Ayant su capter à son profit l'hostilité somalienne à l'égard d'un Occident jugé favorable à l'Éthiopie, les Soviétiques s'imposèrent assez vite en partenaire privilégié de Mogadiscio. En 1963, l'URSS s'empressa de proposer à la Somalie une aide militaire de 35 millions de dollars après qu'elle eut décliné une aide militaire occidentale de 15 millions de dollars (1). Au lendemain du coup d'État de 1969 qui porta au pouvoir le général Siad Barre, la coopération entre l'URSS et la Somalie s'intensifia. On évalue à 165 millions de dollars les engagements d'aide soviétique à la Somalie entre 1960 et 1978. Un tel montant a représenté 15 % de l'ensemble des engagements d'aide soviétique à l'Afrique subsaharienne pendant la même période (2). Rapportée à la modeste population somalienne, l'aide soviétique apparaît comme non

(1) Mac Lane, *Soviet-African relations*, Londres, Central Asian Research Centre, 1974, volume III, p. 125.

(2) Il convient de différencier les engagements d'aide des volumes d'aide réellement consentis. Dans le cas de la Somalie,